Cinquantième année. - N ° 102 A 29 et 30 mai 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 809

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

337 526 750 RCS Arras.
LIGAGRI.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 3048.98 EUR.
Adresse : 18, rue du Calvaire, 62112 Gouy-sous-Bellonne.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GOUY SOUS BELLONE du 17 mai 2017, la société GROUPE CARRE, Société par actions simplifiée au capital de 15.000.000 Euros, dont le siège social est 18, rue du Calvaire 62112 GOUY SOUS BELLONNE, RCS 423 435 544, et la soiété LIGAGRI, société civile immobilière au capital de 3.048,98 Euros, dont le siège social est 18, rue du Calvaire 62112 GOUY SOUS BELLONNE, RCS ARRAS 337 526 750, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société LIGAGRI par la société GROUPE CARRE. La société LIGAGRI ferait apport à la société GROUPE CARRE de la totalité de son actif, soit 196.244 Euros, à charge de la totalité de son passif, soit 93.107 Euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 103.137 Euros. La société GROUPE CARRE détenant la totalité des 200 parts composant la capital social de la société LIGAGRI, il ne sera procédé à aucune augmentation et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Arras au nom des deux sociétés le 23 mai 2017.